

# FEDERATION DES APAJH

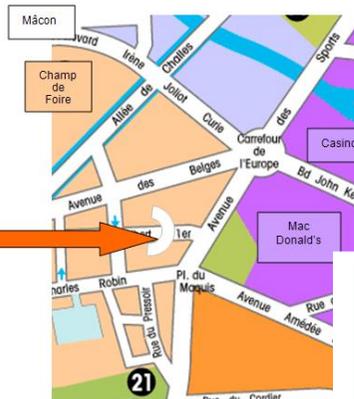
**Créée en 1962, la Fédération des APAJH, Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés, est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1974 qui fonde son action sur le respect des convictions individuelles et entend promouvoir la dignité des personnes handicapées en œuvrant pour la mise en place de moyens favorisant leur complet épanouissement et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale.**

**L'APAJH fonde son action sur des convictions fortes, des valeurs humanistes véritablement identitaires parce que permanentes, adaptées au présent et porteuses d'avenir. Ces valeurs ont pour nom :**

- **Primauté de la personne**
- **Laïcité**
- **Engagement citoyen solidaire**
- **De l'intégration à l'inclusion**



Allée du Luxembourg  
*allée piétonne entre deux bâtiments neufs de la rue Albert 1<sup>er</sup>*



## CONTACTS UTILES

Association Départementale APAJH de l'Ain  
Boite Postale: AGLCA  
2 Boulevard Irène Joliot Curie  
01006 BOURG EN BRESSE CEDEX  
Permanences mardi matin  
1 rue Lesage à BOURG EN BRESSE  
☎ 04 74 52 16 81  
Email : [apajh01@wanadoo.fr](mailto:apajh01@wanadoo.fr)

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)  
13 avenue de la Victoire  
CS 50415  
01012 Bourg-en-Bresse Cedex  
Tél. 0 800 888 444 (N° gratuit depuis un poste fixe)  
Mèl : [mdph@cg01.fr](mailto:mdph@cg01.fr)

Centre d'Evaluation et de Diagnostic de l'Autisme de l'Ain  
14, rue de l'école  
01000 Bourg en Bresse  
Tél : 04 74 52 27 08  
Adresse Mail : [cedaain@cpa01.fr](mailto:cedaain@cpa01.fr)



Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés  
-reconnue d'utilité publique-

Territoire Rhodanien  
S.E.S.S.A.D. Jeunes autistes



## SESSAD « Jeunes Autistes »

Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

[sessad.jeunes-autistes.ain@apajh.asso.fr](mailto:sessad.jeunes-autistes.ain@apajh.asso.fr)  
Tél. 04 74 22 99 99  
Fax. 04 74 22 60 29  
[www.apajh.org](http://www.apajh.org)

Résidence Albert 1<sup>er</sup>  
**31**,  
allée du Luxembourg  
**01000**  
Bourg-en-Bresse

## ORGANISATION

**Public accueilli :** Enfants et adolescents présentant un syndrome autistique, âgés de 3 à 20 ans

**Aires d'interventions :** Le SESSAD intervient sur la commune de Bourg en Bresse et le bassin Burgien.

**Lieux d'interventions :** Les interventions sont possibles dans tous les lieux de vie du jeune et dans les locaux du SESSAD (domicile familial, école, centre de loisirs ...).

**Heures d'accueil au service :** Le service est ouvert administrativement du lundi au vendredi de 8h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30.

**Financement :** la prise en charge financière est assurée à 100% par l'assurance maladie.

### **L'équipe pluridisciplinaire :**

Directrice : Martine PIRAT CRAMET

Directrice adjointe : Adeline BROCHAND

Médecin psychiatre, neuropsychologue,  
Educatrice spécialisée, psychomotricienne,  
secrétaire, comptable.

### **Association gestionnaire :**

Fédération des APAJH

Tour Maine Montparnasse

33, avenue du Maine - 29ème étage –

Boîte aux lettres n°35 75755 Paris cedex 15

Tel: 01.44.10.23.40

Fax: 01.44.10.23.50

Site internet: [www.apajh.org](http://www.apajh.org)

## LES MISSIONS DU SERVICE

Excluant toute idéologie, l'approche proposée se veut ouverte ; elle s'inspire de **l'ensemble des grands courants :**

- Les programmes d'intervention globaux à référence développementale et comportementales sur lesquels est développée l'éducation structurée,
- L'approche psycho-dynamique et cognitive,
- L'intervention focalisée sur le langage et la communication (PECS, Makaton, etc.),
- Les thérapies à médiation.

Les accompagnements sont envisagés dans une dynamique de développement et/ou de **soutien de la qualité de la vie** dans l'objectif de :

- Favoriser l'apaisement émotionnel et relationnel,
- Soutenir le développement des compétences et des potentiels du jeune :
  - Préparation et soutien de l'inclusion sociale et scolaire,
  - Aide à l'acquisition de l'autonomie
  - Recherche d'une insertion professionnelle en milieu ordinaire ou adaptée
- Assurer une présence au côté des parents et de la famille dans le parcours de vie du jeune.

## L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement s'appuiera sur la prise en compte des particularités de l'autisme :

- **En utilisant des modalités d'information et des supports de communication appropriés** afin d'aider le jeune à comprendre et à faciliter l'expression de ses préférences et de ses choix
- **En évaluant le développement du jeune, de son comportement et de son état de santé** notamment dans les domaines suivants :
  - *Fonctionnement* : communication et langage, interactions sociales ou socialisation, cognitif, sensoriel et moteur, émotions et comportement, somatique
  - *Activités et participation* : autonomie dans les activités quotidiennes, apprentissages (en particulier scolaires et préprofessionnels)
  - *Facteurs environnementaux* : environnement familial, matériel

## UNE DYNAMIQUE D'OUVERTURE

Une dynamique d'ouverture et de recherche au service des jeunes autistes :

- Partenariat étroit avec l'Education Nationale, le CEDA'Ain, les professionnels libéraux et le secteur sanitaire.
- Partenariats avec les centres de loisirs et culturels, la MDPH, autres établissements et services médico-sociaux.
- Le développement de la recherche et des échanges avec des services du même type en France et à l'étranger, collaboration avec des organismes de recherche.